



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION

Dakar, le 12 MAR 2014

N° 0214

CSR/P/SP

Le Secrétaire Permanent par intérim
A

Monsieur Philippe Gautier
Greffier
Tribunal International du Droit de la Mer

Objet : Exposé écrit version 2 de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P)

Monsieur le Greffier,

Vous trouverez ci-jointe la version 2 de l'Exposé écrit de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P), élaborée suite aux courriers et Ordonnances du Tribunal international du droit de la mer (Tribunal) en date du 20 décembre 2013. Les éléments fournis dans cet Exposé sont sans préjudice d'autres argumentations et informations qui pourront être fournies et traitées pendant la phase orale de la procédure.

Je profite de l'occasion pour rappeler le libellé en français de la Question 3 contenu dans les Exposés écrits de la CSR/P et soumis pour avis consultatif à votre juridiction.

« Question 3. Lorsqu'une licence de pêche est accordée à un navire dans le cadre d'un accord international avec l'État du pavillon ou avec une structure internationale, cet État ou cette organisation peut-il être tenu responsable des violations de la législation en matière de pêche de l'État côtier par ce navire ? »

La version anglaise du libellé de la Question 3 n'appelle pas de précision de la part de la CSR/P.

La CSR/P saisit cette opportunité pour remercier le Tribunal pour ses efforts continus déployés pour une bonne interprétation et application de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, **Monsieur le Greffier**, à l'assurance de ma considération distinguée.



Pièce jointe :

- Version 2 Exposé écrit de la CSR/P

Ampliation :

- S.E.M. Moussa CONDE, Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSR/P

Copie :

- Mr Hassimiou TALL, Président du Comité de coordination de la CSR/P

Secrétariat Permanent de la CSR/P

Villa 4430, Karack, rue KA-38 (rue mère), Dakar, Sénégal

Adresse postale : BP 25485, Dakar - Fann, Sénégal

Tél. : +221 33 864 04 75 / Fax. : +221 33 864 04 77 / spcsrp@spcsrp.org / www.spcsrp.org